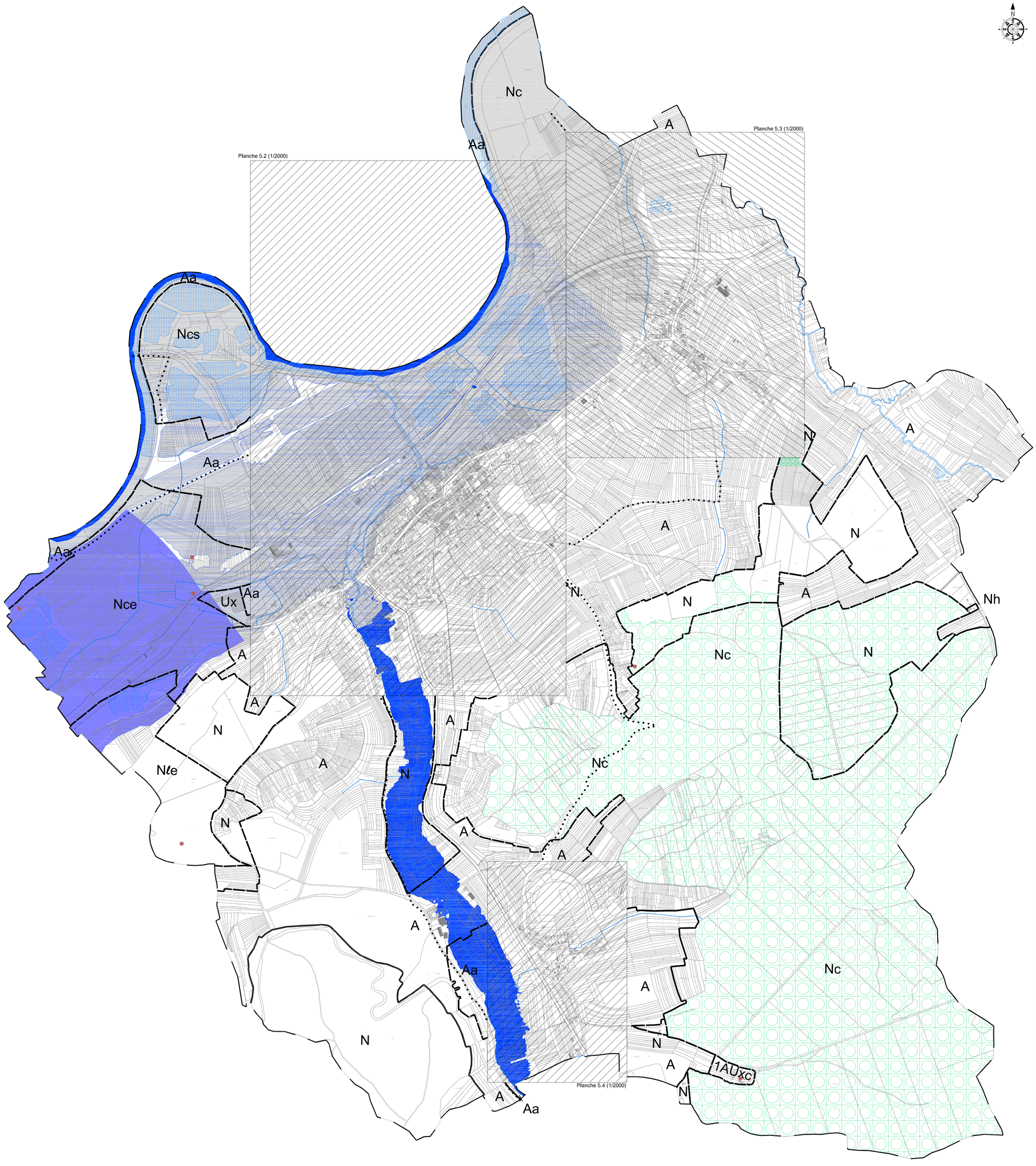

Département de Moselle

COMMUNE DE KOENIGSMACKER

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.1. RÉGLEMENT GRAPHIQUE TERRITOIRE COMMUNAL

Echelle 1 / 7500

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de Koenigsmacker en date du 18/07/2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

l'Adt
l'Atelier des Territoires
BUREAU D'ETUDES

Approuvé le :

Révisé le :		Modifié le :		Mis à jour le :	
15/12/90		06/10/80	21/01/16	17/07/88	
23/02/01		16/03/83		13/04/92	
		04/02/94		25/03/97	
		29/11/13		06/05/98	

« Origine Cadastre © Droits de l'État réservés »

Légende :

- U — Découpage en zone avec indication du type de zone
- Marge de recul
- Espace Boisé Classé
- Zone inondable (Moselle : étude SOGREAH 2005)
- Zone inondable (Canner : étude ARTELIA 2016)
- Zone inondable (Bibliche : AZI 2009, méthode hydrogeomorphologique)
- Chemin piétonnier et/ou cyclable à conserver
- Cavité souterraine
- Limite communale